



Comment l'achat responsable contribue à l'objectif climatique de la Poste

Ruth Freiermuth Knuchel
Bienne, le 12 mars 2024



Table des matières

1 L'objectif climatique de la Poste

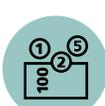
2 Détermination des émissions dans la chaîne d'approvisionnement

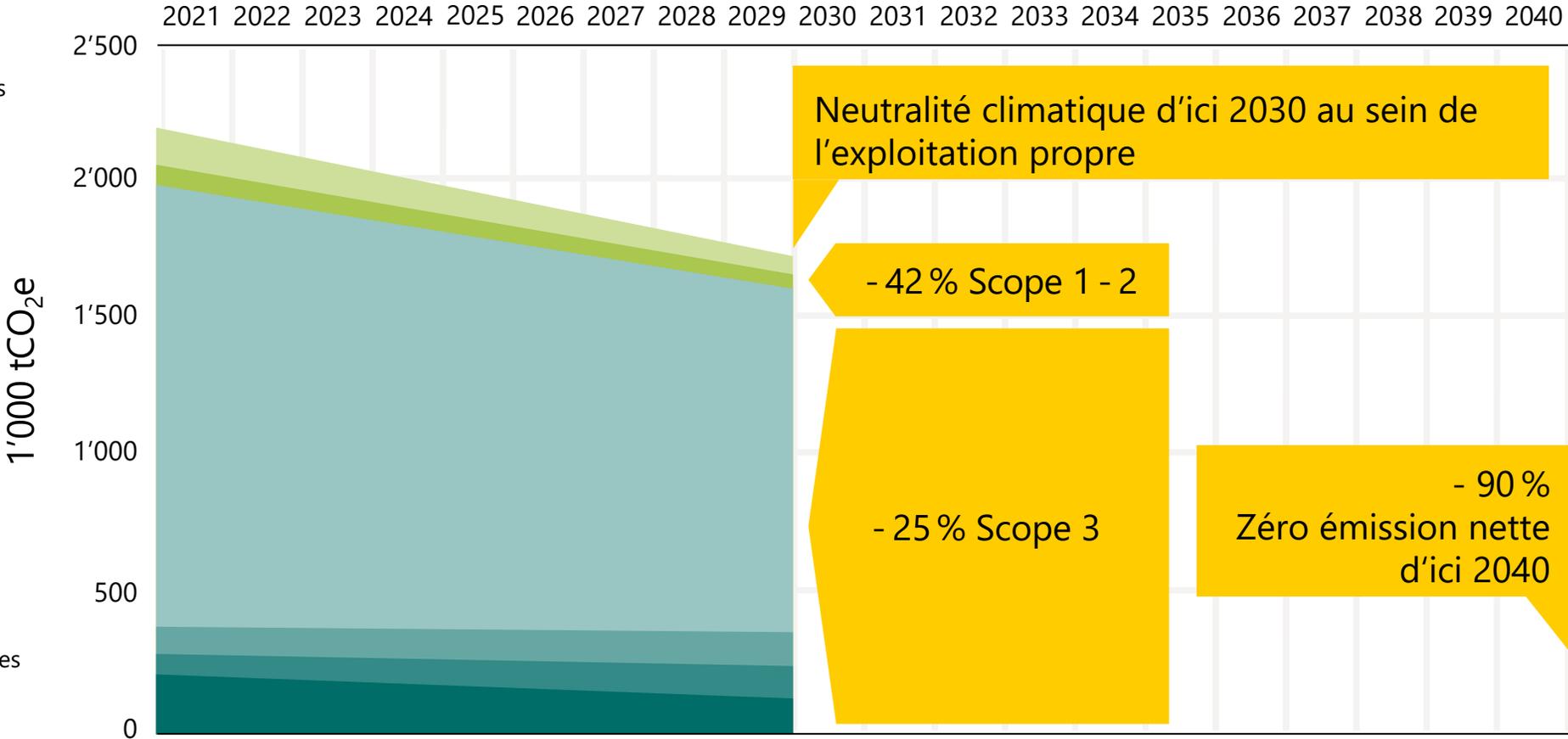
3 Leviers et mesures dans l'approvisionnement sur la voie du zéro net

Objectifs climatiques – Prévisions des émissions jusqu'en 2040

Objectif de réduction scope 1 à 3

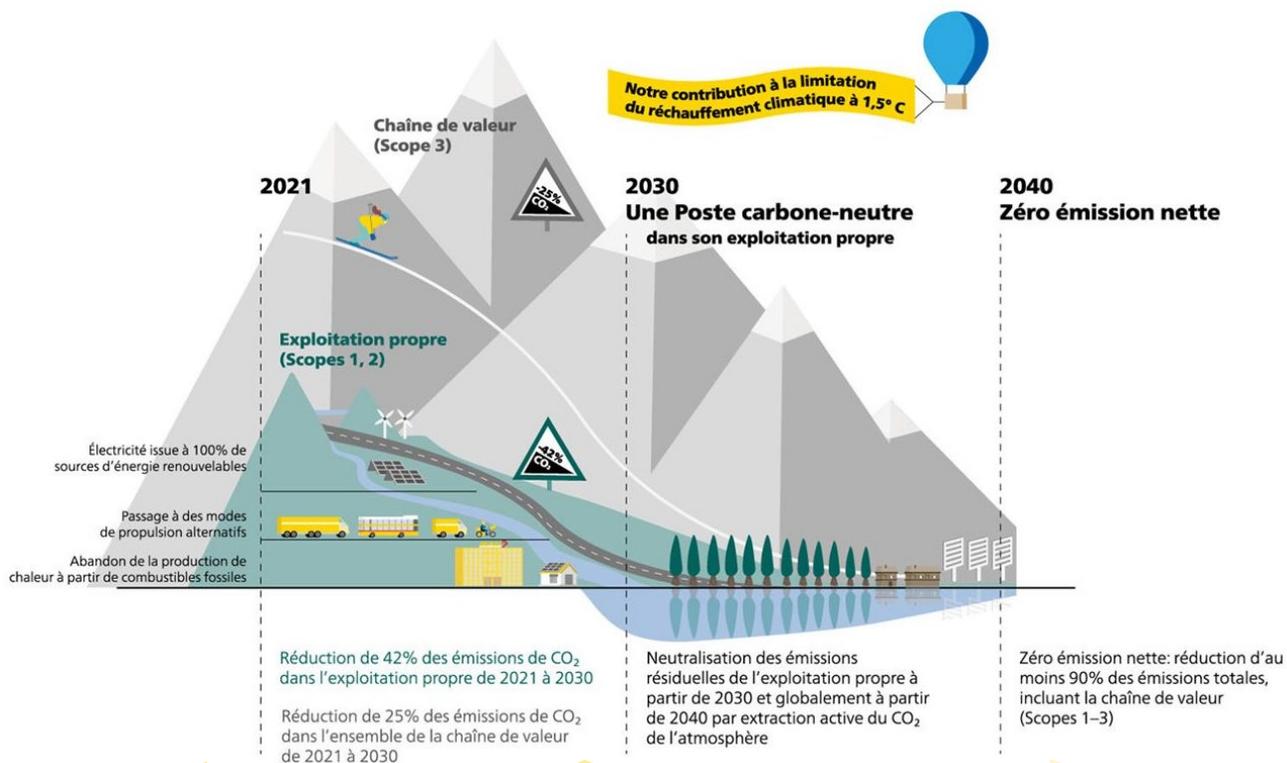
Légende

-  **Scope 1**
Bus
-  **Scope 1** Camions, véhicules de distribution, production de chaleur, véhicules, déplacements professionnels / leasing opérationnel, reste
-  **Scope 2**
Energie achetée
-  **Scope 3**
Investissements
-  **Scope 3**
Approvisionnement
-  **Scope 3**
Transport de marchandises par route, sous-traitants
-  **Scope 3** chaîne énergétique en amont, transport de marchandises air / mer / rail, trafic pendulaire, reste



L'objectif climatique de la Poste

Poste climatiquement neutre au sein de l'exploitation propre d'ici 2030 et zéro net d'ici 2040



À partir de 2025, nous transporterons les lettres et les colis dans les centres urbains de manière climatiquement neutre.

A partir de 2030, nous voulons être totalement neutres sur le plan climatique au sein de notre exploitation. Cela implique de passer à des motorisations alternatives, 100 % d'électricité à partir de sources d'énergie renouvelables suisses et d'abandonner les chauffages à combustible fossile.

À partir de 2040, l'ensemble de notre chaîne de valeur devra également être climatiquement neutre.

Atteindre l'objectif climatique au moyen des priorités suivantes :

1. Éviter et réduire les émissions de CO₂
2. Substituer par des énergies renouvelables
3. Neutraliser et stocker les émissions de CO₂ résiduelles

Mesures / initiatives

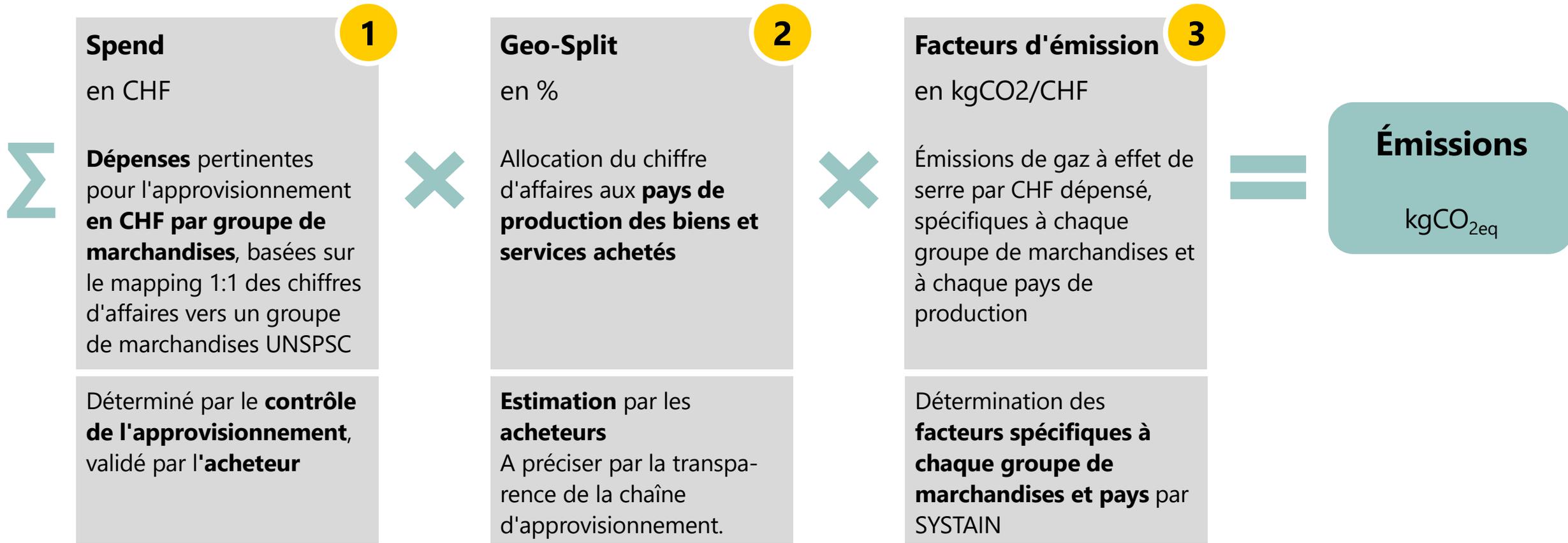
1.	routE	casa verde	Mesures d'efficacité (par ex.. optimisation des tournées)	Investiss. durables	Achats responsables	Mobilité du personnel durable
	Électrification du parc de véhicules, Incl. celui des sous-traitants	Mesures concernant les bâtiments	Garanties d'origine (GO) de la Suisse	Réduction des émissions financières (PF)	Réduction des émissions dans les chaînes d'approvisionnement	
2.						
3.						
	Compensation des émissions de CO ₂ Envoi «pro clima»		Portefeuille de neutralisation : suppression du CO ₂ dans l'atmosphère			

Les objectifs sont validés par l'initiative Science Based Targets

Méthodologie de calcul

Logique de calcul des émissions liées à l'achat (scope 3.1 et 3.2)

Le calcul est effectué à l'aide de données secondaires. Pour ce faire, **trois paramètres** sont utilisés:



Optimisation du bilan gaz à effet de serre dans les scopes 3.1 et 3.2

Points de départ, leviers et exemples concrets de réduction des émissions

Influence directe sur le bilan GES

- Modification des dépenses
- Modification du GEO-split, c'est-à-dire déplacement de la production vers des pays ayant un facteur d'émission plus bas

Levier :

- Objectifs à l'échelle du groupe en matière de consommation durable

Mesures à l'exemple des publications :

Approche par projet

- Modification de la spécification (choisir la variante durable lors de la définition des besoins)

- Critères durables et uniformes pour la spécification
- Consulter le bilan des gaz à effet de serre spécifique à l'entreprise et au produit

Développement des fournisseurs

- Développer de manière ciblée les fournisseurs ayant une forte contribution au bilan GES et convenir ensemble de mesures à prendre
- Privilégier les fournisseurs dont les objectifs sont validés, par exemple, par l'initiative Science Based Target

- Gestion durable des fournisseurs

Réduire les impressions
Développer une stratégie «Digital First»



Choisir une impression certifiée écologique



Impression optimisée pour le climat
grâce à la formation des fournisseurs



Donner la priorité à l'impression en Suisse
-> facteur d'émission plus bas



Renoncer aux papiers à base de fibres
vierges



Priorisation des fournisseurs avec des
objectifs climatiques validés



Critères d'adjudication: bilan des gaz à effet de serre

Critères d'adjudication obligatoires pour les achats de plus de 150'000 CHF



Empreinte gaz à effet de serre: bilan et réduction dans l'entreprise

Votre entreprise a-t-elle défini des objectifs et des mesures de réduction des émissions de gaz à effet de serre sur la base d'un bilan des gaz à effet de serre? Si oui:

Quels efforts votre entreprise entreprend-elle pour réduire les émissions de gaz à effet de serre de scope 1, 2 et 3?

- Nous évaluons la transparence sur le bilan et l'existence de mesures.
- Le standard de calcul doit être mentionné.
- Les preuves du Carbon Disclosure Project ou du SBTi sont sollicités comme aides à l'évaluation.



Empreinte gaz à effet de serre: quantification sur le produit ou la prestation

Disposez-vous d'un bilan des gaz à effet de serre des produits proposés? Si oui, veuillez fournir les chiffres clé correspondants pour tous les produits proposés et expliquez la méthode de calcul utilisée (allocation des émissions de l'entreprise sur le produit, écobilan produit, etc.).

- Nous évaluons le bilan des produits.
- L'objectif est de collecter des données primaires que nous pourrions utiliser dans le calcul des émissions du scope 3.



Énergie renouvelable

Utilisez-vous et/ou les entreprises de production / les sites une énergie issue de sources renouvelables?
À combien s'élève la part d'énergie renouvelable?
Merci de fournir les certificats d'origine.

- Nous évaluons la part d'énergie renouvelable et attribuons des points supplémentaires pour l'autoproduction.
- En connaissant la part d'énergie renouvelable, des facteurs d'émission spécifiques au projet peuvent être demandés à Systain.

Contact



Ruth Freiermuth Knuchel
Spécialiste du développement durable et des
achats

ruth.freiermuthhknuchel@post.ch
verantw.beschaffung@post.ch

La Poste Suisse SA
F30 Services financiers
Wankdorfallee 4, 3030 Berne
post.ch

Un grand merci!



Visitez notre site web
sur
l'approvisionnement
responsable

